

La semaine de l'UEMOA

Bulletin hebdomadaire de l'UEMOA

N°069
Du 30 août 05
septembre 2004



AGENDA

- 1-2 septembre / Ouagadougou:** Réunion des Experts sur l'Enseignement Supérieur ;
- 3 septembre / Ouagadougou:** Réunion des Ministres chargés de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique des Etats membres de l'UEMOA ;
- 6 septembre / Abidjan:** Campagne d'information et de sensibilisation sur le Programme Economique Régional de l'UEMOA en Côte d'Ivoire ;
- 6-10 septembre / Ouagadougou:** Réunion du Comité des Experts Statutaire de l'UEMOA ;
- 7 septembre / Ouagadougou:** Visite du Président de la BAD à la Commission ;
- 13 septembre / Ouagadougou:** Campagne d'information et de sensibilisation sur le PER au Burkina Faso ;
- 17 septembre/ Lomé:** Réunion du Conseil des Ministres Statutaire.

Fin des travaux des sessions du CIP

Niamey, la capitale du Niger, a abrité, du 02 au 16 août 2004, la 14^{ème} session ordinaire et la 2^{ème} session extraordinaire du Comité Interparlementaire de l'UEMOA.

Les travaux se sont déroulés au Palais des Congrès de Niamey, sous la présidence de Monsieur Mahamane OUSMANE, Président du CIP, également Président de l'Assemblée Nationale du Niger.

Les travaux de ces sessions ont revêtu une triple dimension : politico-diplomatique, économique-financière et budgétaire.

Au titre de l'aspect politico-diplomatique, les députés ont eu comme préoccupation la paix et la sécurité dans l'espace, à travers :

- les entretiens qu'ils ont eus avec Son Excellence Monsieur Mamadou TANDJA, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA ;
 - le rapport d'activités du Président du CIP ;
 - les initiatives en faveur de la Guinée-Bissau ;
 - la première réunion du Conseil Parlementaire pour la Paix (CPP/UEMOA)
- La dimension économique-financière s'est traduite par les communications et débats sur le Programme Economique Régional 2004-2008 de l'UEMOA et sur l'appui de l'Union Européenne au processus d'intégration de l'UEMOA.

Enfin, au titre de la dimension budgétaire, le CIP a arrêté le projet de budget de ses activités pour l'année 2005 qui s'élève à six cent quatre-vingt dix neuf millions neuf cent onze mille sept cent soixante dix (699 911 770) francs, soit une hausse de 27,59% par rapport à celui de 2004.

La Semaine de l'UEMOA vous propose les principaux documents des deux sessions.

Communiqué de presse

Du 2 au 16 août 2004, se sont tenues à Niamey au Palais des Congrès, la 14^{ème} session ordinaire et la 2^{ème} session extraordinaire du Comité Interparlementaire de l'UEMOA (CIP-UEMOA).

Ont pris part à ces sessions les députés membres du CIP du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo.



Monsieur Mahamane OUSMANE, Président de l'Assemblée Nationale du Niger, Président du CIP-UEMOA

La cérémonie d'ouverture solennelle de la session ordinaire a eu lieu, mercredi 4 août 2004 à l'hémicycle de l'Assemblée Nationale du Niger sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mahamane OUSMANE, Président de l'Assemblée Nationale du Niger, Président du CIP-UEMOA, en présence des Présidents des Institutions de la République du Niger, des membres du Gouvernement, du Dr Bacar DIA, Ministre des Relations avec les Institutions Parlementaires Nationales, Régionales et de l'Union Africaine de la République du Sénégal, de Monsieur Frédéric A. KORSAGA, Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques, des membres du Bureau de l'Assemblée Nationale, de Monsieur Amadou DIOP, Représentant du Président de la Commission de l'UEMOA, des membres du Corps Diplomatique, des

Représentants des Organisations Internationales et des députés à l'Assemblée Nationale du Niger.

L'allocution d'ouverture de la session a été prononcée par le Président du Comité Interparlementaire, Son Excellence Monsieur Mahamane OUSMANE.

Les travaux de la 14^{ème} session ont porté sur l'examen du projet de budget 2005 du CIP, le rapport du Président du Comité Interparlementaire, Son Excellence Monsieur Mahamane OUSMANE.

Au cours de cette session, les membres du Comité Interparlementaire ont également entendu deux (2) communications présentées par des membres de la Commission de l'UEMOA:

- l'une, sur le Programme Économique Régional dont l'objectif est l'accélération de la croissance économique en vue de la réduction de la pauvreté dans les Etats membres de l'Union ;
- l'autre, sur l'appui de l'Union Européenne à l'UEMOA.

En marge de la Session, s'est tenue la première réunion du Conseil Parlementaire pour la Paix (CPP/UEMOA), instance de prévention et de règlement des conflits au sein du CIP. Le Conseil Parlementaire pour la Paix a adopté son règlement intérieur, mis en place son bureau, présidé par Son Excellence Monsieur Mahamane OUSMANE et passé en revue l'évolution de la situation politique dans les Etats de l'Union.

Les travaux ont fait l'objet de rapports, de recommandations, de motions et d'une résolution. Par cette résolution, le Comité Inter-parlementaire a décidé d'envoyer une mission d'information au TOGO.

A la suite de cette 14^{ème} Session ordinaire, s'est tenue du 13 au 15 août 2004, la 2^{ème} Session extraordinaire du CIP consacrée aux techniques d'observation et de supervision des élections. *(suite ne page 2)*



Siège du CIP/UEMOA à Bamako

(Suite de la page 1)

A l'occasion de ces sessions, les députés membres du Comité Interparlementaire ont été reçus en audience par Son Excellence Monsieur Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA.

Les membres du Comité Interparlementaire expriment leur satisfaction et leur gratitude au Président du Comité Interparlementaire, Son Excellence Monsieur Mahamane OUSMANE, ainsi qu'à tous ses collègues du Groupe National du Niger, pour l'attention particulière dont ils ont été l'objet durant leur séjour au Niger.

Le Comité adresse au Président de la Commission, Monsieur Soumaïla Cisse et à son équipe, ses sincères remerciements pour l'appui constant et l'assistance apportés au CIP.

En marge des travaux, les participants à la 14^{ème} Session Ordinaire du CIP ont pris part à la cérémonie d'ouverture de la Semaine d'intégration culturelle du Niger et ont découvert une partie de la faune nigérienne à travers une excursion à la Tapoa.

Fait à Niamey, le 15 août 2004
Le Comité Interparlementaire

Recommandation N°003/2004/CIP relative à la situation politique en Guinée-Bissau

Le Comité Interparlementaire de l'UEMOA, Réuni en Session ordinaire du 02 au 12 août 2004 à Niamey, République du Niger, Prenant en compte la détermination du peuple bissau-guinéen à construire la paix et l'unité nationale, notamment, à travers l'organisation d'élections législatives libres, transparentes et démocratiques en mars 2004 ;

- Salue la maturité et le patriotisme dont ont fait preuve le peuple, la société civile et la classe politique bissau-guinéens ;
- Félicite les différentes composantes de la société bissau-guinéenne qui ont aidé à l'instauration de ce climat de paix ;
- Encourage la poursuite du processus démocratique, notamment à travers l'organisation, suivant le calendrier arrêté, d'élections présidentielles libres et transparentes ;
- Félicite et remercie les différents Etats membres de l'Union ainsi que les autres pays et toutes les organisations qui ont aidé matériellement et financièrement à la tenue et à la réussite de ces élections législatives ;
- Assure la Guinée-Bissau du soutien indéfectible du Comité Interparlementaire de l'UEMOA dans la recherche de la stabilité politique, gage de paix sociale et de décollage économique ;
- Exhorte la Communauté Internationale à apporter un appui multiforme à la Guinée-Bissau dans le processus de relance de ses activités économiques et de consolidation de la démocratie ;
- Invite les Parlements nationaux en particulier et ceux des Etats membres de l'Union, à

établir des relations de coopération renforcées avec l'Assemblée Nationale Populaire de Guinée-Bissau.

Fait à Niamey, le 12 août 2004
Le Comité Interparlementaire

Recommandation N°004/2004/CIP relative à l'invasion acridienne

Le Comité Interparlementaire de l'UEMOA, Réuni en session ordinaire du 02 au 12 août 2004 à Niamey, République du Niger, Profondément préoccupé par l'ampleur du péril acridien dans la sous région ;

- Attire l'attention des Chefs d'Etat des pays concernés sur les conséquences désastreuses au plan alimentaire, écologique, économique et humain ;
- Lance un appel solennel à la Communauté Internationale pour éradiquer au plus vite ce fléau ;
- Recommande aux gouvernements la recherche de tous les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de stratégies opérationnelles de surveillance, de prévoyance et d'éradication du péril acridien ;

Exhorte à la création, dans les meilleurs délais, d'une structure permanente de lutte contre les criquets migrateurs.

Fait à Niamey, le 12 août 2004
Le Comité interparlementaire

Réunion des Ministres chargés de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle

C'est vendredi 03 septembre que les Ministres chargés de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation Professionnelle des huit Etats membres de l'Union se pencheront, entre autres, sur la question des frais de scolarité différenciés payés par les ressortissants des Etats membres de l'UEMOA dans les institutions publiques d'enseignement supérieur.

En effet, la mobilité et le sentiment d'appartenance à une citoyenneté commune passent par un traitement égal des citoyens de l'Union partout sur le territoire de notre espace communautaire, conformément aux principes des libertés de circulation des personnes et des biens ainsi que du droit d'établissement et de résidence institués par le Traité du 10 janvier 1994.

L'examen des frais de scolarité payés dans les institutions publiques d'enseignement supérieur ayant fait apparaître des écarts importants entre ceux acquittés par les nationaux et les ressortissants non nationaux (y compris ceux des Etats membres de l'UEMOA), la Commission a pris l'initiative d'organiser une réunion des Ministres chargés de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la Formation professionnelle afin d'examiner la question et d'adopter des mesures visant à mettre fin à cette situation qui interpelle l'Union.

Les Ministres auront également à définir les stratégies appropriées pour régler, de façon définitive, la question des arriérés de paiement dans le cadre du financement des écoles inter Etats.

La réunion ministérielle sera précédée, mercredi et jeudi, de celle des Experts.

Résolution N°002/2004/CIP relative à l'envoi d'une Mission du CIP au Togo

Le Comité Interparlementaire de l'UEMOA, Réuni en Session ordinaire du 02 au 12 août 2004 à Niamey, République du Niger,

- Vu le Traité de l'Union, notamment en ses articles 16, 36 et 37 ;
- Considérant le Règlement Intérieur du Comité Interparlementaire ;
- Vu la Résolution N°001/2004/CIP portant création du Conseil Parlementaire pour la Paix ;
- Constatant la relance du dialogue entre les différents acteurs de la classe politique togolaise.

- Salue cette initiative patriotique au profit du peuple togolais et de la bonne marche de l'Union.

- Décide d'envoyer une mission du Comité Interparlementaire de l'UEMOA en République togolaise.

Délibérée et adoptée à Niamey, le 13 août,
Pour le Comité Interparlementaire
Le Président
Mahamane OUSMANE

Presse / Ils ont écrit au sujet de l'Union

- « **Le Pays** » du 30 août 2004 : UEMOA : les pays membres classés selon leurs performances ;
- « **La Nation** » du 17 août 2004 : Semaine nationale de l'Intégration : l'UEMOA s'engage à devenir une Union des peuples ;
- « **Le Soleil** » du 15 août 2004 : Prévisions de croissance : le Sénégal premier pays de l'UEMOA ;
- « **Le Soleil** » du 12 août 2004 : Accélération de la croissance au sein de l'UEMOA : le PER fait appel aux institutions communautaires de l'Union ;
- « **Walfadjiri** » du 12 août 2004 : Pour la mise en œuvre du PER : l'UEMOA en quête de 722 milliards ;
- « **Le Quotidien** » du 12 août 2004 : Lutte contre la pauvreté : l'UEMOA met le PER en œuvre ;
- « **L'Essor** » du 12 août 2004 : Le Programme Economique Régional se fait connaître ;
- « **Les Echos** » du 12 août 2004 : Economie régionale : le PER pour booster la croissance ;
- « **L'Indépendant** » du 12 août 2004 : 851,6 milliards de FCFA pour donner un coup de fouet à l'intégration ;
- « **Le Soleil** » du 11 août 2004 : Programme Economique Régional de l'UEMOA : démarrage ce matin à Dakar de la journée d'information et de sensibilisation ;
- « **Togo Presse** » du 03 août 2004 : la BOAD au secours de la filière des oléagineux dans l'espace UEMOA ;
- « **L'Essor** » du 03 août 2004 : Contrôle de la qualité : l'UEMOA équipe les laboratoires et services d'inspection ;
- « **Le Soleil** » du 30 juillet 2004 : Programme Economique Régional : l'UEMOA envisage la création d'une compagnie aérienne ;
- « **L'Essor** » du 29 juillet 2004 : Système de paiement de l'UEMOA : des instruments modernes et sûrs ;
- « **Le Soleil** » du 28 juillet 2004 : Parlement de l'UEMOA : le Sénégal ratifie le Traité ;
- « **Le Soleil** » du 23 juillet 2004 : 3 milliards de FCFA de l'UEMOA pour la Guinée-Bissau ;